RCS : BORDEAUX
Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 01183
Numéro SIREN : 502 558 059
Nom ou dénomination : ABALONE TT PESSAC

Ce dépôt a été enregistré le 13/11/2019 sous le numéro de dépôt 28525

Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 13/11/2019

Numéro de dépôt : 2019/28525

Déposant :

Nom/dénomination : ABALONE TT PESSAC

Forme juridique : Société anonyme

N° SIREN : 502 558 059

N° gestion : 2008 B 01183

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28525 / 502558059

ABALONE TT PESSAC
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000,00 euros
Siège social : 68, Avenue Jean Jaurès
33600 PESSAC
502 558 059 RCS BORDEAUX

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

Le 13 NOV. 2019

sous le N° 28525

COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Certifiés conformes,
LE PRESIDENT

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28525 / 502558059

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 229.06	3 229.06				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	87 752.68	23 195.61	64 557.07	70 698.08	-6 141.01	-8.69
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	105 750.00		105 750.00	112 500.00	-6 750.00	-6.00
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	1 205.00		1 205.00	42 270.00	-41 065.00	-97.15
	Autres immobilisations financières	12 266.00		12 266.00	12 465.45	-199.45	-1.60
	Total II	210 202.74	26 424.67	183 778.07	237 933.53	-54 155.46	-22.76
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 000 303.52	29 394.74	970 908.78	1 073 027.51	-102 118.73	-9.52
	Autres créances	847 277.54		847 277.54	967 790.05	-120 512.51	-12.45
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités				107.59	-107.59	-100.00
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	32 008.60		32 008.60	24 541.50	7 467.10	30.43
	Total III	1 879 589.66	29 394.74	1 850 194.92	2 065 466.65	-215 271.73	-10.42
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 089 792.40	55 819.41	2 033 972.99	2 303 400.18	-269 427.19	-11.70

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 13 471.00
(3) Dont à plus d'un an

CECOM Experts-comptables

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000)	100 000.00	100 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 000.00	10 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	391 644.86	350 426.20	41 218.66	11.76
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	310 255.97	341 218.66	-30 962.69	-9.07
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	811 900.83	801 644.86	10 255.97	1.28
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	58 120.63	57 694.10	426.53	0.74
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	202 907.16	192 831.57	10 075.59	5.23
	Dettes fiscales et sociales	946 928.61	1 235 552.31	-288 623.70	-23.36
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	14 115.76	15 677.34	-1 561.58	-9.96
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 222 072.16	1 501 755.32	-279 683.16	-18.62
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 033 972.99	2 303 400.18	-269 427.19	-11.70
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 222 072.16	1 501 755.32		

CECOM Experts-comptables

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2017 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	6 097 537.81		6 097 537.81	6 290 368.74	-192 830.93	-3.07
Chiffre d'affaires NET	6 097 537.81		6 097 537.81	6 290 368.74	-192 830.93	-3.07
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			90 479.95	73 456.85	17 023.10	23.17
Autres produits			950.66	2 955.84	-2 005.18	-67.84
Total des Produits d'exploitation (I)			6 188 968.42	6 366 781.43	-177 813.01	-2.79
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			557 659.51	540 195.14	17 464.37	3.23
Impôts, taxes et versements assimilés			170 892.46	188 905.09	-18 012.63	-9.54
Salaires et traitements			4 046 738.45	4 145 996.51	-99 258.06	-2.39
Charges sociales			1 081 920.34	1 093 265.30	-11 344.96	-1.04
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 127.22	8 224.83	3 902.39	47.45
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			9 672.37	18 331.51	-8 659.14	-47.24
Dotations aux provisions						
Autres charges			47 875.28	35 339.17	12 536.11	35.47
Total des Charges d'exploitation (II)			5 926 885.63	6 030 257.55	-103 371.92	-1.71
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			262 082.79	336 523.88	-74 441.09	-22.12
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

CECOM Experts-comptables

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	40 050.00	40 050.00		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 791.96	714.77	2 077.19	290.61
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	42 841.96	40 764.77	2 077.19	5.10
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	6 703.78	5 332.20	1 371.58	25.72
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	6 703.78	5 332.20	1 371.58	25.72
2. Résultat financier (V-VI)	36 138.18	35 432.57	705.61	1.99
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	298 220.97	371 956.45	-73 735.48	-19.82
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	18 860.00	916.67	17 943.33	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	18 860.00	916.67	17 943.33	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		555.30	-555.30	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 750.00	2 947.16	3 802.84	129.03
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	6 750.00	3 502.46	3 247.54	92.72
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	12 110.00	-2 585.79	14 695.79	568.33
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	3 580.00	7 304.00	-3 724.00	-50.99
Impôts sur les bénéfices (X)	-3 505.00	20 848.00	-24 353.00	-116.81
Total des produits (I+III+V+VII)	6 250 670.38	6 408 462.87	-157 792.49	-2.46
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 940 414.41	6 067 244.21	-126 829.80	-2.09
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	310 255.97	341 218.66	-30 962.69	-9.07

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

CECOM Experts-comptables

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28525 / 502558059

SAS ABALONE TT PESSAC
68 AV JEAN JAURES

33600 PESSAC

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28525 / 502558059

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 033 972.99 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 097 537.81 Euros et dégageant un bénéfice de 310 255.97 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 211 809 €.
La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accentuer so développement zn ouvrant de nouvelles agences et en recrutant de nouveaux collaborateurs.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28525 / 502558059

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	3 229		
Installations générales agencements aménagements divers	63 178		2 875
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	19 218		3 111
TOTAL	82 395		5 986
Autres participations	112 500		
Prêts, autres immobilisations financières	54 735		
TOTAL	167 235		
TOTAL GENERAL	252 860		5 986

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			3 229	3 229
Installations générales agencements aménagements divers			66 053	66 053
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		629	21 700	21 700
TOTAL		629	87 753	87 753
Autres participations		6 750	105 750	105 750
Prêts, autres immobilisations financières		41 264	13 471	13 471
TOTAL		48 014	119 221	119 221
TOTAL GENERAL		48 643	210 203	210 203

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 229			3 229
Installations générales agencements aménagements divers	4 909	9 688		14 597
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 788	2 440	629	8 599
TOTAL	11 697	12 127	629	23 196
TOTAL GENERAL	14 926	12 127	629	26 425

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	9 688				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 440				
TOTAL	12 127				
TOTAL GENERAL	12 127				

CECOM Experts-comptables

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	24 678	9 672	4 955		29 395
TOTAL	24 678	9 672	4 955		29 395
TOTAL GENERAL	24 678	9 672	4 955		29 395
Dont dotations et reprises d'exploitation		9 672	4 955		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	1 205	1 205	
Autres immobilisations financières	12 266	12 266	
Clients douteux ou litigieux	43 221	43 221	
Autres créances clients	957 083	957 083	
Personnel et comptes rattachés	931	931	
Impôts sur les bénéfices	150 567	150 567	
Taxe sur la valeur ajoutée	47 647	47 647	
Divers état et autres collectivités publiques	2 262	2 262	
Groupe et associés	608 258	608 258	
Débiteurs divers	37 612	37 612	
Charges constatées d'avance	32 009	32 009	
TOTAL	1 893 061	1 893 061	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	41 065		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	58 121	58 121		
Fournisseurs et comptes rattachés	202 907	202 907		
Personnel et comptes rattachés	108 716	108 716		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	368 026	368 026		
Taxe sur la valeur ajoutée	337 843	337 843		
Autres impôts taxes et assimilés	132 344	132 344		
Autres dettes	14 116	14 116		
TOTAL	1 222 072	1 222 072		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	20.0000	5 000			5 000

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28525 / 502558059

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	21 014
Total	21 014

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	507
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	123 944
Dettes fiscales et sociales	278 783
Autres dettes	14 116
Total	417 350

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	32 009
Total	32 009

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28525 / 502558059

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 969 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	315 159
Total (1)	315 159

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	503 230
Total	503 230

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	3 302
35 à 44 ans	21 à 30 ans	435
moins de 35 ans	plus de 30 ans	101
Engagement total		3 838

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 2 %

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28525 / 502558059

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- ABALONE TT BORDEAUX ACHARD	342 260	94.00	66 253
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

CECOM Experts-comptables

ABALONE TT PESSAC
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000,00 euros
Siège social : 68, Avenue Jean Jaurès
33600 PESSAC
502 558 059 RCS BORDEAUX

RESOLUTION PROPOSEE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 16 MAI 2019
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de 310 255,97 euros de la manière suivante :

ORIGINE		
Résultat de l'exercice		310 255,97 €
Autres réserves		391 644,86 €
Report à nouveau		0,00 €
AFFECTATION		
Dotations aux réserves		
A la réserve légale	0,00 €	
Aux autres réserves	401 900,83 €	
Dividendes		
A titre de dividendes	300 000,00 €	
TOTAL	**701 900,83 €**	**701 900,83 €**

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES
Le dividende unitaire sera de 60,00 euros.
Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES
L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2017			300 000 €
31.12.2016			230 000 €
31.12.2015			230 000 €

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28525 / 502558059

ABALONE TT PESSAC
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000,00 euros
Siège social : 68, Avenue Jean Jaurès
33600 PESSAC
502 558 059 RCS BORDEAUX

RESOLUTION ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 16 MAI 2019
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de 310 255,97 euros de la manière suivante :

ORIGINE		
Résultat de l'exercice		310 255,97 €
Autres réserves		391 644,86 €
Report à nouveau		0,00 €
AFFECTATION		
Dotations aux réserves		
A la réserve légale	0,00 €	
Aux autres réserves	401 900,83 €	
Dividendes		
A titre de dividendes	300 000,00 €	
TOTAL	**701 900,83 €**	**701 900,83 €**

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES
Le dividende unitaire sera de 60,00 euros.
Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES
L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2017			300 000 €
31.12.2016			230 000 €
31.12.2015			230 000 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme
LE PRESIDENT

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28525 / 502558059

greffe

KPMG S.A.
89 Rue des Cinq Chemins
CS 14109
50009 Saint Lô Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 33 77 14 14
Télécopie : +33 (0)2 33 05 22 31
Site internet : www.kpmg.fr

ABALONE TT PESSAC S.A.S

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018
ABALONE TT PESSAC S.A.S
68, avenue Jean Jaurès - 33600 PESSAC
Ce rapport contient 16 pages
Référence : YB-12-18-133

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28525 / 502558059

KPMG S.A.
89 Rue des Cinq Chemins
CS 14109
50009 Saint Lô Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 33 77 14 14
Télécopie : +33 (0)2 33 05 22 31
Site internet : www.kpmg.fr

ABALONE TT PESSAC S.A.S

Siège social : 68, avenue Jean Jaurès - 33600 PESSAC
Capital social : €.100 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société Abalone TT Pessac S.A.S,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT Pessac S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28525 / 502558059

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28525 / 502558059

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28525 / 502558059

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 15 mai 2019

KPMG S.A.



Yohann Bossard
Associé

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28525 / 502558059

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT PESSAC — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 68 AV JEAN JAURES 33600 PESSAC — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 0 2 5 5 8 0 5 9 0 0 0 5 6 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31 12 2018 Net 3	N-1 clos le 31 12 2017 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 229	AG 3 229		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	87 753	AU 23 196	64 557	70 698
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	105 750	CV	105 750	112 500
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF	1 205	BG	1 205	42 270
	Autres immobilisations financières*	BH	12 266	BI	12 266	12 465
	TOTAL (II)	BJ	210 203	BK 26 425	183 778	237 934
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 000 304	BY 29 395	970 909	1 073 028
	Autres créances (3)	BZ	847 278	CA	847 278	967 790
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF		CG		108
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	32 009	CI	32 009	24 542
	TOTAL (III)	CJ	1 879 590	CK 29 395	1 850 195	2 065 467
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 089 792	IA 55 819	2 033 973	2 303 400

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 13 471 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Group

CECOM Experts-comptables

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28525 / 502558059

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT PESSAC — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	391 645	350 426
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	310 256	341 219
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	811 901	801 645
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	58 121	57 694
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	202 907	192 832
	Dettes fiscales et sociales	DY	946 929	1 235 552
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	14 116	15 677
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 222 072	1 501 755
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 033 973	2 303 400
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 222 072	1 501 755
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	57 614	57 251

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

CECOM Experts-comptables

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT PESSAC — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	6 097 538	FH		FI	6 097 538	6 290 369
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	6 097 538	FK		FL	6 097 538	6 290 369
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	90 480	73 457
	Autres produits (1) (11)					FQ	951	2 956
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	6 188 968	6 366 781
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	557 660	540 195
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	170 892	188 905
	Salaires et traitements*					FY	4 046 738	4 145 997
	Charges sociales (10)					FZ	1 081 920	1 093 265
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	12 127	8 225
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	9 672	18 332
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	47 875	35 339
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	5 926 886	6 030 258
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	262 083	336 524
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	40 050	40 050
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 792	715
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	42 842	40 765
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 704	5 332
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	6 704	5 332
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	36 138	35 433
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	298 221	371 956

Cegid Group

CECOM Experts-comptables

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT PESSAC — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	18 860	917
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	18 860	917
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		555
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	6 750	2 947
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	6 750	3 502
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	12 110	(2 586)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	3 580	7 304
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(3 505)	20 848
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 250 670	6 408 463
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 940 414	6 067 244
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	310 256	341 219
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	85 525	62 672
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
VALEUR COMPTABLE TITRES CEDES	6 750	
PRIX CESSION TITRES		18 860

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

CECOM Experts-comptables

SAS ABALONE TT PESSAC
68 AV JEAN JAURES

33600 PESSAC

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28525 / 502558059

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 033 972.99 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 097 537.81 Euros et dégageant un bénéfice de 310 255.97 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 211 809 €.
La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accentuer so développement zn ouvrant de nouvelles agences et en recrutant de nouveaux collaborateurs.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28525 / 502558059

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	3 229		
Installations générales agencements aménagements divers	63 178		2 875
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	19 218		3 111
TOTAL	82 395		5 986
Autres participations	112 500		
Prêts, autres immobilisations financières	54 735		
TOTAL	167 235		
TOTAL GENERAL	252 860		5 986

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			3 229	3 229
Installations générales agencements aménagements divers			66 053	66 053
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		629	21 700	21 700
TOTAL		629	87 753	87 753
Autres participations		6 750	105 750	105 750
Prêts, autres immobilisations financières		41 264	13 471	13 471
TOTAL		48 014	119 221	119 221
TOTAL GENERAL		48 643	210 203	210 203

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 229			3 229
Installations générales agencements aménagements divers	4 909	9 688		14 597
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 788	2 440	629	8 599
TOTAL	11 697	12 127	629	23 196
TOTAL GENERAL	14 926	12 127	629	26 425

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	9 688				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 440				
TOTAL	12 127				
TOTAL GENERAL	12 127				

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28525 / 502558059

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	24 678	9 672	4 955		29 395
TOTAL	24 678	9 672	4 955		29 395
TOTAL GENERAL	24 678	9 672	4 955		29 395
Dont dotations et reprises d'exploitation		9 672	4 955		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	1 205	1 205	
Autres immobilisations financières	12 266	12 266	
Clients douteux ou litigieux	43 221	43 221	
Autres créances clients	957 083	957 083	
Personnel et comptes rattachés	931	931	
Impôts sur les bénéfices	150 567	150 567	
Taxe sur la valeur ajoutée	47 647	47 647	
Divers état et autres collectivités publiques	2 262	2 262	
Groupe et associés	608 258	608 258	
Débiteurs divers	37 612	37 612	
Charges constatées d'avance	32 009	32 009	
TOTAL	1 893 061	1 893 061	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	41 065		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	58 121	58 121		
Fournisseurs et comptes rattachés	202 907	202 907		
Personnel et comptes rattachés	108 716	108 716		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	368 026	368 026		
Taxe sur la valeur ajoutée	337 843	337 843		
Autres impôts taxes et assimilés	132 344	132 344		
Autres dettes	14 116	14 116		
TOTAL	1 222 072	1 222 072		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	20.0000	5 000			5 000

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28525 / 502558059

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	21 014
Total	21 014

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	507
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	123 944
Dettes fiscales et sociales	278 783
Autres dettes	14 116
Total	417 350

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	32 009
Total	32 009

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28525 / 502558059

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 969 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	315 159
Total (1)	315 159

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	503 230
Total	503 230

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	3 302
35 à 44 ans	21 à 30 ans	435
moins de 35 ans	plus de 30 ans	101
Engagement total		3 838

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 2 %

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28525 / 502558059

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- ABALONE TT BORDEAUX ACHARD	342 260	94.00	66 253
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28525 / 502558059

Pour copie certifiée conforme délivrée le 14/11/2019